VERNEUIL L'ETANG

NOTRE COMMUNE

ZONE HORS AGCS

N° 84

Décembre 2009

RENAULT

Agent

Garage de 3

120, rue de Troyes 77390 GUIGNES
Tél. 01 64 07 62 25 - Fax 01 64 07 72 53

Réparations toutes marques
•
Vente véhicules neufs et occasion
•
Mécanique • Tôlerie • Peinture

du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et
de 14 h à 18 h 30
samedi de 8 h 30 à 12h

La Boîte à Mots

PRESSE - LIBRAIRIE
PAPETERIE - CADEAUX

Centre commercial de Verneuil l'Etang • Ouverture le 6 juillet
Tél. : 09 63 68 16 93

Big Bennes
Importateur exclusif STH
Ouvert aux Professionnels et aux particuliers !
www.bigbennes.com

Dechetterie professionnelle
- Location de bennes
- Achats fer et métaux
- Centre de tri agréé DIB-DIS
- Enlèvement de tous déchets
- Centre démolition de Véhicules Hors d'Usage et vente de matériel de dépollution
- Centre de démantèlement d'écrans
- Traitement des bouteilles de gaz...

BUREAU D'ARCHITECTURE

PLANS DE PERMIS DE CONSTRUIRE
MAISON, GARAGE, RÉNOVATION, AGRANDISSEMENT

MEDINA VINCENT

2, rue des Mésanges
77390 Verneuil l'Etang
Tél. : 09 75 55 79 31
Portable : 06 09 80 24 12

SEG 77

Société d'Electricité Générale

Eric GERBER

Rue Denis Papin
77390 Verneuil-l'Etang
Tél./Fax : 01 64 06 38 49
Port. : 06 80 34 33 59

www. ActionProMarquage .com

Le Spécialiste de l'évènementiel

Récompenses sportives : Coupes, médailles, trophées
Location, ventes structures gonflables, Tentes
Vente matériels de sécurité, de traçage
Publicitaire : banderole, free Lest, Calicots, lettrage adhésif

MATÉRIEL POUR TOUT ÉVÈNEMENTS
SPORTIFS, CULTURELS, FAMILIAUX

Tél./Fax : 01 64 06 18 87

Verneuil Constructions 77

Maçonnerie Générale

Rénovation - Isolation - Couverture

29B, rue Arthur Chaussy - 77390 Verneuil l'Etang
Tél. : 01 64 06 17 87 - Fax : 01 64 25 61 78
Portable : 06 15 11 36 25

HEP, TAXI !

Aéroports - Gares - Hôpitaux... Quelque soit votre destination

TAXI de GUIGNES

APPELEZ VOTRE TAXI AU : 06.31.37.55.33

Fax : 01.64.25.38.51 / e-mail : taxideguignes@orange.fr

Un déplacement encombrant ?
Prenez L'AVENIR MODULE !

EDITO

Madame, Monsieur, chers Administrés,

Lors de mon dernier éditorial, j'abordais le problème crucial qui se présente aux élus de tous bords, à savoir, la réforme des collectivités territoriales ainsi que la suppression de la taxe professionnelle.

Cette prise de position a pu être ressentie par certains d'entre vous comme partisane. Les dernières manifestations de désapprobation de l'ensemble des politiques prouvent qu'il n'en est rien et que bien des élus de la majorité ne sont pas favorables à ces réformes.

Au congrès des maires qui s'est déroulé au Palais des congrès au mois de novembre, plusieurs milliers de conseillers généraux et de maires, toutes sensibilités politiques confondues, ont manifesté leur désaccord à ces projets.

A première vue, ces critiques n'ont pas contribué à faire reculer nos gouvernants sur ces décisions que nous jugeons contraires à la décentralisation et à la proximité des élus et des électeurs.

Lors de notre dernier conseil municipal, les élus verneuillais, ont voté à l'unanimité deux motions demandant le retrait de ces projets.

L'année s'achevant à grands pas, vient le temps des retrouvailles familiales et festives pour bon nombre d'entre nous. Certains pour des raisons de santé, de chômage ou de solitude en profiteront difficilement. C'est à eux que l'ensemble du conseil municipal et moi-même pensons de tout notre cœur.

Sachez que nous sommes à votre écoute et que le terme proximité n'est pas un vain mot et a une signification pour les élus que nous sommes.

Bien à vous

Christian CIBIER
Maire

SOMMAIRE

VILLE DE VERNEUIL L'ÉTANG

BULLETIN MUNICIPAL N° 84

DÉCEMBRE 2009

Diffusion gratuite
Reproduction interdite

Directeur de la publication :
Christian CIBIER

RÉDACTION & PUBLICITÉ

COMMISSION COMMUNICATION
communication@mairie-verneuil77.fr
Tél. : 01 64 51 33 77

Imprimé par IdeM - 01 64 06 90 12

INFOS

Edito de Christian CIBIER 1
Conseil Municipal 3
Compte PosteEpargne 4
Equipement de défibrillateurs cardiaques 4
CCBC : bibliothèques, repas à domicile 5
Des jeux qui ont du ressort 8
Noces de Diamant et Noces d'Or 12
Etat-Civil 13
Mémento ..... 15 et 16

TRAVAUX

Réalisations 2009 ..... 6 et 7

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Tribune libre du CMJ 8
1er nettoyage d'automne 9
Boom du CMJ du 22 novembre 2009 9
CMJ : une journée citoyenne au Conseil Général de Seine-et-Marne 10

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Scolaire et périscolaire 11
Ecole maternelle et école élémentaire ..... 20 et 21

ALBUM PHOTOS

Fête Communale 14
Commémorations 19
Forum des Associations 19

COMMUNIQUÉS

SMETOM ..... 17 - 18
Conseil Régional, Conseil Général 22
Communiqué du CAUE 77 22
La Poste 29
Le Sextant, la Téléassistance, CPAM 30
Assurance Retraite Ile-de-France 31
Déclaration des forages à usage domestique 32

ASSOCIATIONS

Téléthon 2009 23
Pêche à la truite, Basket, Macadam 24
Harmonie, Fanfare 25
23ème Salon d'Art, Amicale des Fleurs 26
Club de la 3e Jeunesse, Anciens Combattants, Not'en Folies 27
Les Vieux Enfants 28

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2009

Les rapports sur l'eau et l'assainissement sont consultables en mairie.

À partir du 01/01/2010 le SMETOM-GEEODE assurera la compétence collecte des déchets en lieu et place du SICTOM qui sera dissout.

Un nouveau projet de bail à réhabilitation d'une durée de 15 ans à compter de l'achèvement des travaux est proposé à l'association AIPI pour les logements situés au 33 rue Arthur Chaussy.

Fixation des durées d'amortissements pour les immobilisations affectées au service d'Eaux et d'assainissements.

Admission en non valeur de créances irrécouvrables correspondant à des frais de cantine et d'étude des années 1999.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009

Convention scènes rurales 2009-2010 : la participation financière communale reste inchangée à 1 220 €.

La redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité est fixée au taux maximum.

Pour l'ouverture d'un compte Postépargne un bon cadeau de 30 € est offert aux enfants nés en 2009 dans un foyer verneuillais.

Admission en non valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 14 426,92 €.

Attribution d'une subvention de 300 € à l'association Le Sextant pour l'aide juridique apportée sur un dossier d'administré. Pour 2010, une subvention de 1 300 € sera attribuée par le CCAS à cette association en contrepartie d'un soutien téléphonique et de quelques déplacements sur la commune.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2009

Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets sont consultables en mairie.

Augmentation des surtaxes eau et assainissement. La surtaxe eau passe de 0,3199 € à 0,3358 €/m^3 et la surtaxe assainissement de 0,5439 € à 0,5710 €/m^3.

Adhésion de la commune d'Argentières à la Communauté de Communes de la Brie Centrale à compter du 01/01/2010.

Pour l'ouverture d'un compte Postépargne un bon cadeau de 30 € sera offert aux enfants nés en 2010 dans un foyer verneuillais.

Accord pour la réalisation d'un site Internet Communal avec sollicitation d'une subvention du Conseil Régional.

COMPTE POSTEPARGNE

La municipalité offre un Bon Cadeau à l'occasion d'une naissance dans un foyer de la commune. Ce bon permet l'ouverture d'un compte POSTEPARGNE au Bureau de Poste de Verneuil l'Etang.

Le Conseil Municipal qui s'est réuni le 16 novembre dernier, a proposé de renouveler cette opération pour l'année 2010, afin que les jeunes parents puissent demander leur Bon Cadeau dès la naissance de leur enfant.

Le montant de ce bon a été fixé à 30€

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 01 64 51 33 77.

EQUIPEMENT DE DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES DANS LES LIEUX ACCUEILLANT DU PUBLIC

La Municipalité a le plaisir de vous informer que des locaux de la ville accueillant du public sont maintenant équipés de défibrillateurs cardiaques dans les points les plus sensibles.

Les défibrillateurs sont situés à proximité du public. Ils sont automatiques ce qui permet à tous de les utiliser. Ils délivrent un choc électrique uniquement si le malaise nécessite une défibrillation, et des instructions guident la personne qui prend en charge la victime. Cette première phase est essentielle car les trois premières minutes sont décisives lors d'un arrêt pour éviter les séquelles ou le décès. Cela permet aux secours d'arriver pour prendre en charge la victime. – Chaque année , 60 000 personnes sont victimes d'arrêts cardiaques en France-.

Ainsi, le complexe sportif, le dojo, la salle de musculation et la salle des fêtes en sont maintenant équipés .

Des membres des associations sportives et culturelles de Verneuil , des membres du personnel municipal , des élus et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont pu bénéficier de séances de formation concernant son utilisation et les gestes de premier secours .

Richard BOYER
Maire-Adjoint Jeunesse et Sports

CONTES DANS LES BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

A la Bibliothèque de Verneuil, le 31 octobre

A eu lieu une séance de lecture intitulée « Même pas peur! ».

Cette animation gratuite s'adressait à un public familial à partir de 5 ans.

Des petits diables, sorcières et même princesses sont venus, accompagnés de leurs parents, écouter les histoires racontées par les bibliothécaires, sur le thème des peurs enfantines.

Dans la bibliothèque tout spécialement décorée, une sélection de nombreux livres sur le thème d'Halloween attendait les lecteurs, qui ont pu les emprunter à l'issue de l'animation.

Ont suivis un temps d'échange convivial et une distribution de bonbons… effrayants évidemment !

A la Bibliothèque d'Andrezel, le 28 novembre

A eu lieu, à la bibliothèque, une séance de lecture intitulée « une étoile à la fenêtre », lecture faite par Geneviève Bayle-Labourée, conteuse.

Cette contée a rencontré un véritable succès.

Le nombre important de participants, et la prestation de la conteuse, qui a su tenir les jeunes et moins jeunes en haleine pendant quatre vingt dix minutes, démontrent tout l'intérêt de poursuivre cet effort.

Merci à toutes les bénévoles des 4 bibliothèques qui ont contribué à la réussite de ces journées.

D'autres rendez-vous lecture vous seront proposés tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous renseigner et à venir nombreux.

L'équipe des bibliothécaires du réseau de lecture publique
de la Communauté de Communes de la Brie Centrale.

PLANNING DES VACANCES DE NOËL 2009

Bibliothèques de la CCBC

Bibliothèques	Fermetures
Verneuil	Samedi 26 décembre et Samedi 2 janvier
Andrezel	Samedi 26 décembre et Samedi 2 janvier
Fouju	Toutes les vacances scolaires
Champdeuil	Jeudi 24 décembre lundi 28 décembre Jeudi 31 décembre

VOS REPAS A DOMICILE

Repas/soupe, livraison journalière, menus équilibrés, variés et copieux.

• Accès sous conditions •

RENSEIGNEMENTS : 01 64 42 00 21

Afin d'entretenir son patrimoine, la commune a procédé à divers travaux cet automne.

La barrière automatique du parking de la salle des fêtes a été remplacée.

Réfection des escaliers donnant accès à la salle des mariages et au perron.

Afin de réduire la vitesse des véhicules, des ralentisseurs ont été mis en place rue Arthur Chaussy.

Comme promis, un local situé rue Lamartine a été alloué au C.V.L. Après la réfection totale des peintures et la remise aux normes de l'installation électrique, les clés ont été remises aux dirigeants du club lors d'une sympathique cérémonie.

Ravalement de la façade du cabinet dentaire

Par ailleurs, afin d'éviter le ruissellement des eaux de pluie dans le local du club de pétanque, un mur a été édifié. L'installation électrique a été remise aux normes.

Afin de réduire la consommation électrique, la Municipalité investit progressivement dans des illuminations de Noël qui fonctionnent avec des ampoules LED (light-emitting diode ou diodes électroluminescentes). Quand une ampoule traditionnelle consomme de 10 à 15 watts, une ampoule LED affiche 0.5 watt. De plus, elles ont une durée de vie plus longue. Le changement d'une partie du matériel, réalisé entre 2008 et 2009 a déjà permis une économie d'énergie de 60 %.

La porte d'entrée de l'église a été repeinte et le portail d'accès au presbytère a été remplacé.

DES JEUX QUI ONT DU RESSORT

Depuis le mois de septembre, nos petits bambins de 2 à 6 ans peuvent s'évader sur le dos d'une coccinelle, basculant à chaque battement d'ailes, ou partir de toute urgence à bord d'une ambulance dans le parc de la mairie.

Ces jeux sur ressort assurent une promenade sécurisée grâce à leurs plaques latérales, cale-pieds et poignées.

Au printemps prochain, les mamans pourront se reposer sur un banc tout en surveillant leurs chères têtes blondes.

Un équipement supplémentaire est envisagé pour offrir une aire de jeux plus vaste à nos petits: une structure très colorée, incluant un toboggan, un mur d'escalade et un filet. Un sol synthétique assurera la sécurité des enfants.

Le parc de la mairie va ainsi devenir un lieu encore plus convivial pour nos familles

Verneuillaises qui attendaient avec impatience ce jardin d'enfants.

Annick MULLER
Adjointe au Maire

TRIBUNE LIBRE DU CMJ

Un skate-parc pour les jeunes

La plupart des jeunes de Verneuil pratique un sport extrême comme le skate-board, la trottinette free-style, le BMX ...

Malheureusement, comme nous n'avons pas de skate-parc sur Verneuil, nous pratiquons notre hobby ou nous le pouvons. C'est à dire dans des lieux publics tels que kiosque, trottoirs de la ville, école primaire et parfois , nous nous mettons en danger sur le rond-point , et les habitants estiment que les rues ne sont pas un lieu pour pratiquer notre passion. Nous comprenons que cela les agace.

Dans la plupart des villes voisines telles que : MARLES-EN-BRIE, FONTENAY-TRESIGNY, OZOUER-LE-VOULGIS, existe un skate-parc. Nous y allons quand nos parents sont disponibles et qu'ils veulent bien, ce qui n'est pas toujours le cas, sans compter qu'ils ne sont pas trop rassurés de nous savoir hors de la ville.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous permettre de pouvoir pratiquer notre passion dans un lieu sûr de notre ville sans déranger les VERNEUILLAIS.

Nous comptons sur vous pour mener à bien notre projet .

Yanis HAMID
Conseiller municipal junior

1er NETTOYAGE D'AUTOMNE

Le nettoyage d'automne s'est déroulé le dimanche 27 septembre 2009 , de 9h00 à 11h30.

Quarante- trois participants ont répondu présents : des enfants, des Conseillers, juniors, des parents, des adultes défenseurs de l'environnement, du personnel municipal , des membres de la municipalité.

Madame Isabelle PARIS - Directrice de l'école maternelle - s'était jointe à nous pour cette action citoyenne.

Cette fois-ci , le nettoyage d'automne s'effectuait en partenariat avec les centres LECLERC qui fournissaient gratuitement les gants et les sacs poubelle.

Nous avons trouvé une ville plus propre qu'au mois de mars dernier. La quantité de déchets ramassés a été très inférieure à celle collectée précédemment. Nous n'avons pas eu à rester très longtemps dans la zone boisée qui fut rapidement nettoyée .

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent en 2010 pour notre prochain nettoyage citoyen en espérant être toujours plus nombreux !

Le Conseil municipal des jeunes

BOUM DU CMJ DU 22 NOVEMBRE 2009

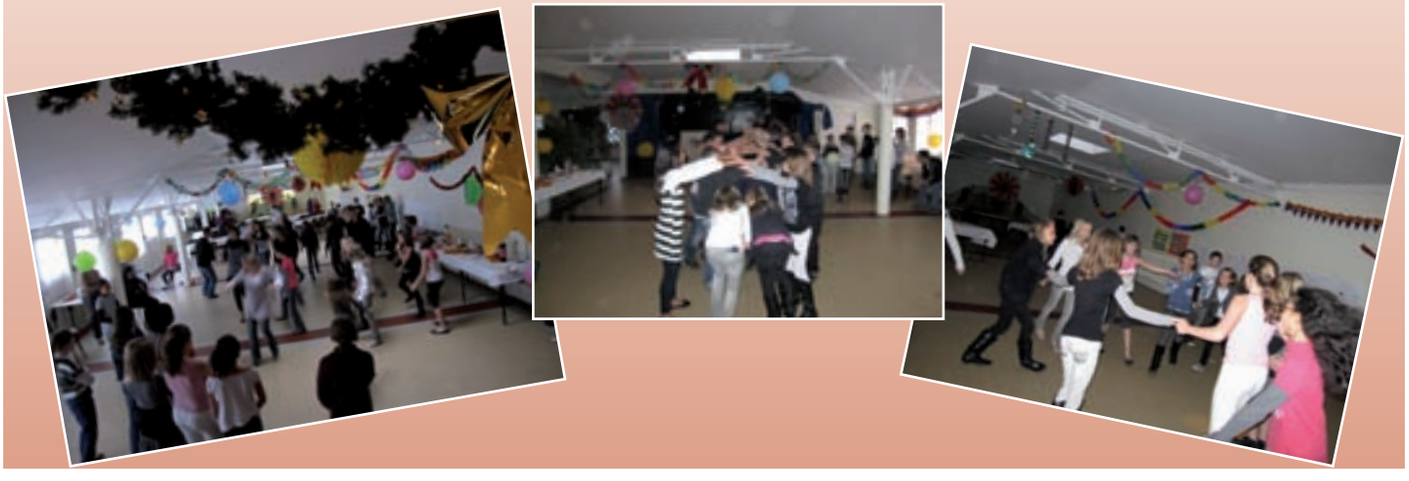

CMJ : UNE JOURNÉE CITOYENNE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

C'est à 14 heures, le mercredi 18 novembre 2009, que l'ensemble du Conseil municipal des Jeunes accompagné de Monsieur Christian CIBIER et des élus de la Commission Jeunesse a été accueilli dans le hall du Conseil Général de SEINE et MARNE par notre Conseiller Général, Monsieur André BERQUIER.

Les jeunes ont pu participer à une animation de l'exposition « agis pour tes droits » organisée dans le cadre du 20ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Puis vers 15 heures , dans la grande salle du Conseil, assis à la place des Conseillers Généraux , les enfants ont pu assister à la projection d'un power-point commenté par Monsieur BERQUIER , présentant les caractéristiques de la SEINE et MARNE et les compétences du Conseil Général.

Ils ont ensuite pu poser les questions qu'ils avaient préalablement préparées et interroger les membres du Conseil Départemental des Jeunes (18 – 26 ans)

L'ensemble des visiteurs pénétra par la suite le vaste bureau de Monsieur Vincent EBLE, Président du Conseil Général et, découvrit celui de Monsieur BERQUIER.

L'après-midi s'acheva par un goûter servi au foyer des Elus.

La Commission Jeunesse

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

C'est à l'occasion des deux premiers conseils d'école, maternelle et élémentaire, que j'ai encore pu me rendre compte combien les fonctions de Directeur d'Ecole et d'Enseignant pouvaient être difficiles. Encadrer 316 enfants à l'école Jean Jaurès et 180 à l'école Lamartine demande rigueur et courage. Ce sont également des équipes à gérer : 14 enseignants pour une école et 7 pour l'autre, sans compter les intervenants du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), les Auxiliaires de Vie Scolaire, les ATSEM etc.

Cette organisation est doublement complexe, lorsqu'il faut également tenir compte des impératifs de nos activités périscolaires :

48 enfants à l'accueil du matin,
78 enfants à l'accueil du soir,
99 enfants à la cantine de l'école maternelle,
240 enfants à la cantine de l'école élémentaire,
50 enfants à l'étude surveillée.

Ces effectifs sont variables tout au long de l'année ce qui demande une rigueur extrême au moment des appels. Je félicite tout particulièrement l'équipe d'encadrement de ces accueils qui sait gérer au mieux ces moments de stress.

Une bonne communication est nécessaire entre le corps enseignant et le personnel municipal afin de régler au plus vite les difficultés rencontrées malheureusement encore trop nombreuses.

En effet, cette organisation est de la responsabilité de tous, et tout particulièrement des parents qui procèdent aux inscriptions de leurs enfants dans ces diverses activités. Nous rencontrons encore trop de difficultés à ce jour pour recevoir les informations dans les délais impartis (précisés dans les règlements intérieurs des accueils). Lorsqu'un enfant se rajoute à un accueil sans inscription préalable, il vient perturber toute une organisation : un repas non prévu, des effectifs de personnel d'encadrement insuffisants…Son bien être et sa sécurité sont donc très compromis.

Je suis régulièrement en contact avec les enseignants, le personnel municipal administratif, le personnel des services de restauration scolaire, et les surveillantes, afin de les aider à trouver des solutions à leurs difficultés. Je les remercie tout particulièrement pour leur travail en équipe et leur volonté à améliorer cette organisation.

Annick MULLER
Chargée des Affaires Scolaires et Périscolaires

NOCES DE DIAMANT

Une première pour l'élu que je suis. Le 26 septembre 2009, j'ai eu l'honneur de célébrer, en compagnie de Monsieur Christophe MARTINET – Maire Adjoint, les noces de diamant (60 ans de mariage) de Monsieur et Madame CASARINI. C'est entourés de leurs enfants, petits enfants, de leur famille et de leurs amis qu'ils ont renouvelé leurs vœux de vie commune. A tous deux, nous souhaitons de longues années de bonheur, entourés de la chaleur de leur famille.

Christian CIBIER
Maire

NOCES D'OR

C'est avec un plaisir non dissimulé que j'ai, en compagnie de Madame Joëlle VACHER – Maire Adjoint, procédé à la célébration des noces d'or (50 ans de mariage) de Monsieur et Madame BALESDENS le 8 août 2009, tous deux très connus en notre commune. Entourés de leur famille et de nombreux amis, ils ont renouvelé leur engagement. Monsieur Bernard BALESDENS fut conseiller municipal et président de l'USMV durant de nombreuses années. Madame Pierrette BALESDENS fut secrétaire et ensuite secrétaire générale de notre mairie. A ce titre, nous les remercions pour leur engagement auprès des Verneuillais et leur souhaitons de nombreuses années d'amour et d'affection et les félicitons pour ce long moment de vie commune.

Christian CIBIER, Maire

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Ilan	LECLERC	08/01/09
Rafaël	BESSON	20/01/09
Ilyes	RODRIGUES	09/02/09
Amandine	DESMOULINS	11/02/09
Yanis	VOLETTE	15/02/09
Shanonn	BILLOT- VENDENBROM	18/02/09
Théo	MASCAUT	19/02/09
Camélia	OUCHENE	13/03/09
Léane	JAMET	14/03/09
Tybéo	PINTO	23/03/09
Eliot	MATHIEU	01/04/09
Cilia	CAMIA	08/04/09
Ylann	DUVIQUET	15/04/09
Shérazade	HAKKOU-MIRAS	21/04/09
Axel	TANGHE	08/05/09
Léhandro	ANTIFORA	22/05/09
Benjamin	CLAIRBAUX	17/06/09
Rémi	MASTROGIUSEPPE	19/06/09
Anaïs	TURUBAN	06/07/09
Louison	LASOUCHE	03/08/09
Zoé	VASSEUR	06/08/09
Emma	FLEJO	07/08/09
Amatillah	BELARBI	18/08/09
Maxence	LERAY-STEINER	04/10/09
Noâm	TRABELSI	09/10/09
Albiona	FAZLIU	12/10/09
Lyz	CLAVIER	31/10/09
Ethan	HURTAUD	10/11/09
Noah	SIOUNATH	23/11/09

MARIAGES

CARFANTAN	CHENU	21/03/09
RIFFLARD	SAINCIERGE	28/03/09
MARCHAL	DIAO	28/03/09
IN	MAK	18/04/09
BALAU	GADON	25/04/09
RENAC	CHARRON	09/05/09
GOYER	BERVIN	30/05/09
TOULOUZET	THIMONIER	13/06/09
LE GLAND	BELSER	27/06/09
DOS REIS	BIGLER	04/07/09
DE MEYER	PELLETIER	04/07/09
GONÇALVES	FATIME	18/07/09
GOUJON	GRANGE	19/09/09
NANIN	THÉVENIN	07/11/09

DÉCÈS

Jean	VIGNERON	02/02/09
Genek	MILAN	22/02/09
Marcel	PUDLO	23/02/09
Damiene	ANIORTE épouse MALVY	05/03/09
Jeannine	AVENIN épouse NOUVEL	30/04/09
Willy	ARCADE	05/05/09
Arnaud	GLEYAL	30/05/09
Maurice	BERTHAULT	14/06/09
Eric	BARBIER-GRIVEAU	14/06/09
Françoise	GARCIA	27/06/09
Jean-Pierre	GOY	12/07/09
Sophie	PEKALA épouse LEGRAND	23/08/09
Martine	JACQUES épouse GIRY	10/10/09
Karine	CALDAGUES	17/11/09

BAPTÊMES CIVILS

Evan	BACHELET	11/07/09
Solène	CLAIRBAUX	12/09/09
Julie	FOURCADE	12/09/09
Gallaad & Gillian	GUARESI	10/10/09
Erwann	EVANO	10/10/09
Nolwenn	CHAVASSE	10/10/09
Ilyes	RODRIGUES	14/11/09

NOCES D'OR

BALESDENS CHAPOTOT 08/08/09

NOCES DE DIAMANT

CASARINI BONFATTI 26/09/09

ALBUM PHOTOS

FÊTE COMMUNALE

MAIRIE

Horaires d'Ouverture :
Lundi : 8h30 à 12h (l'après-midi, seul l'accueil téléphonique est assuré)
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Le samedi de 8h30 à 11h45.
Tél. : 01 64 51 33 77 - Fax : 01 64 51 33 88

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Verneuil
Lundi : 16h à 18h30
Mercredi : 14h à 18h30
Jeudi : réservé aux écoles
Vendredi : 15h à 18h
Samedi : 9h à 12h
Tél. : 01 64 42 38 69

SOINS A DOMICILE PERSONNES AGEES
DU CANTON DE MORMANT ET DE SA REGION
16, rue André Brunnet—77720 MORMANT
Tél. : 01 64 06 54 83

CRECHE INTERCOMMUNALE
Mairie de Verneuil
Directrice : Mme LETACHE
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Il est préférable de prendre rendez-vous
Tél. : 01 64 42 32 26

ECOLE MATERNELLE :
Mme PARIS Isabelle—Directrice
(groupe scolaire Lamartine), rue Lamartine.
Tél. : 01 64 06 02 12 - Fax. : 01 64 06 21 50

ECOLE ELEMENTAIRE
Mme BOISSELLE Martine—Directrice
(groupe scolaire Jean-Jaurès), 16 bis, rue Jean-Jaurès.
Tél. : 01 64 51 33 95—Fax. : 01 64 06 21 90

COLLEGE
Mr DUFLOUX Michel—Principal
5, rue Albert Hubschwerlin
Tél. : 01 64 06 02 35 - Fax : 01 64 06 09 32

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Melle PORTELLI Cécile—Directrice
Tél. : 01 64 06 37 58

URGENCES :
ELECTRICITE – 0811 010 212
GAZ – 0810 433 077
SERVICE DES EAUX - 06 80 17 14 17

DECHETTERIE

Du 1er avril au 30 septembre
Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h
Samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h
Dimanche : 9h à 12h

Du 1er octobre au 31 mars
Lundi, mercredi, vendredi : 13h à 17h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h
Samedi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
Dimanche : 9h à 12h

LA POSTE
1, rue de l'Egalité

Courriers: 01 64 51 30 53
Chef d'établissement, Public– client, Financier :
un seul numéro le 36 39

Levées
du lundi au vendredi : 16h30
Samedi : 12h30

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 15h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 15h à 19h
Samedi : 9h à 12h

INFORMATIONS SNCF : 36 35

MESSES à Verneuil
Contacter l'abbé Nourdin au 01 64 06 02 95

COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA BRIE CENTRALE
01 64 42 00 21

MAISON MEDICALE
10, rue pasteur

Médecins généralistes

Docteur Eric MIALLE
Lundi : 14h à 16h - Mardi et Jeudi : 10h à 12h
Un samedi sur deux : 10h à 12h
Vendredi sur RDV
Tél. : 01 64 06 12 43

Docteur Marc PAILLUSSON
Lundi, mercredi et vendredi : 10h à 12h
Mardi : 16h à 18h—jeudi 14h à 16h
Un samedi sur deux : 10h à 12h
Tél. : 01 64 06 37 01 pour RDV

Docteur Sylvia MARECHAL :
Remplace le docteur Paillusson le mercredi
Remplace le docteur Mialle le jeudi

Psychologue

Mme Suzie VELAYANDON sur RDV
Tél. : 01 64 06 37 12

Kinésithérapeutes

Philippe DUFOUR - Régis LEDOUX - Sonia MANIERE sur RDV
Tél. : 01 64 06 37 14

Infirmiers

de 8h30 à 9h00 : dimanche et fériés sur RDV
Fabien CLOOTENS - Isabelle GRAVY-TONNELIER
Tél. : 01 64 06 00 30

CABINET MEDICAL
16, rue Marcel Sembat

Médecin généraliste

Docteur Catherine BABOUT-BARBERAN
Lundi, mardi, jeudi et samedi:de 9h à 11 h
Mardi et vendredi: 17h30 à 19h
Tél. : 01 64 06 10 73 pour RDV

PHARMACIE
8, rue Marcel Sembat

Alain et Karine BRANGER—Pharmaciens
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h 00 à 12h30 et 14h30 à 19h00
Tél. : 01 64 06 19 97 - Fax : 01 64 06 09 14

CABINET DENTAIRE
29 A, rue Arthur Chaussy

Docteur Karine BOYER
Du lundi au samedi sur RDV
Tél. : 01 64 06 10 56

URGENCES DENTAIRES

Dimanches et jours fériés de 9h à 12h
Tél. : 08 92 23 11 28

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES

16, place Edmond de Rothschild
BP47
77220 TOURNAN EN BRIE

PERMANENCE JURIDIQUE

Actions en droit par le travail : famille-travail-logement sans rendez-vous, le jeudi matin
01 64 40 81 13

PMI-CONSULTATIONS MEDICALES

(médecin et puéricultrice)
Sur rendez-vous.
Une fois par mois : le 3ème vendredi du mois, le matin
Tél. : 01 64 25 07 20

PERMANENCES PUERICULTRICE

Sans rendez-vous. Deux fois par mois (calendrier des dates en mairie)

CPAM DE SEINE ET MARNE

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine et Marne
77605 MARNE LA VALLEE CEDEX 03
Tél. : **36 46**
du lundi au vendredi de 8h à 18h

L'ALERTE : Les numéros à connaître

En présence d'une victime :
Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Police et Gendarmerie : **17**
Numéro européen d'Urgence : **112**

En présence d'une personne en difficulté sociale (sans abri) : SAMU Social : **115**

CENTRE ANTIPOISON et de TOXICOVIGILANCE 24h/24 et 7j/7
01 40 05 48 48 centre Lariboisière

Syndicat Mixte de l'Est Seine-et-Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères
Gestion Economique et Ecologique des déchets ménagers :
Objectif de Développement durable pour l'Environnement

www.smetom-geeode.fr

Zone Industrielle - 2 rue Ambroise Croizat
2ème étage - 77 370 Nangis
Tél. : 01.64.08.26.45 - Fax : 01.64.00.26.93
contact@smetom-geeode.fr

Verneuil l'Etang

2010

JANVIER

1	V	Jour de l'An
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	Test
19	M	
20	M	
21	J	Test
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

FEVRIER

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	

Test de collecte robotisée : 18 ou 21 janvier

Les déchets ne seront collectés que si :

Ces consignes de positionnement des bacs sont à appliquer en fonction de la configuration de votre rue

Collecte des ordures ménagères avec hameaux et fermes isolées

Collecte des ordures ménagères hors hameaux et fermes isolées

Collecte des emballages

COLLECTE ROBOTISEE

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une information concernant la collecte robotisée. Si les agents du SMETOM ne sont pas encore passés chez vous, cela ne saurait tarder en début d'année 2010.

La mise en place de cette collecte n'est pas simple techniquement et les tests qui devaient être réalisés systématiquement dans les villages avant validation des circuits ont pris plus de temps que prévu.

Planifiés initialement à l'automne sur Verneuil, ils seront réalisés les 18 et 21 janvier afin de valider ou corriger les circuits envisagés. Les calendriers définitifs seront imprimés et distribués courant février avec un démarrage effectif au 1er mars.

En attendant, les collectes continuent sur le rythme précédent et vous pouvez détacher le calendrier imprimé au dos de ce texte pour afficher les jours de passage de la collecte sélective.

C.Martinet
Adjoint au Maire

Nota : le hameau des planches est rattaché aux circuits de collecte de Guignes.

MON BEAU SAPIN

Une fois les fêtes finies, plutôt que de déposer votre sapin sur le trottoir avec vos ordures ménagères, déposez-le en déchetterie.

Après avoir décoré votre maison, il sera recyclé en compost.

Certaines consignes simples sont donc à respecter pour que les sapins usagés suivent la bonne filière de recyclage.

Sapins naturels
Sans clou, vis, agrafe,
sans décoration (neige synthétique, boules, guirlandes…),
sans socle plastique ou métal

DECHETS VERTS

Benne déchets verts en déchetterie

Compost

6 septembre Commémoration de la Libération de Verneuil

Forum des Associations du 5 septembre 2009

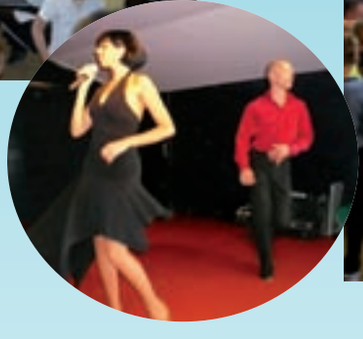

Commémoration du 11 Novembre

ECOLE MATERNELLE
Rentrée 2009/2010

La rentrée 2009/2010 s'est bien passée, les enfants étaient ravis de retrouver leur école remise en état pendant les vacances.

Quelques pleurs en petite section, un peu plus en toute petite section...et quelques mamans qui sont reparties la larme à l'œil, mais rien d'inhabituel !!

Les enseignantes étaient toutes là sauf Carine Charpentier qui a prolongé son congé maternité pour un congé parental jusqu'au 5 novembre 2009. C'est Anaïs Cabrol qui a assuré son remplacement.

Si la météo avait salué cette rentrée avec un beau soleil, tout aurait été parfait !!

Mais ne dit-on pas rentrée pluvieuse ! Rentrée heureuse ?

Les effectifs sont restés dans les prévisions, c'est-à-dire :

Classes	Sections	Nombre d'élèves
Classe 1	Moyenne Section Grande Section	26
Classe 2	Moyenne Section	26
Classe 3	Petite Section	25
Classe 4	Petite Section Moyenne Section	23
Classe 5	Très Petite Section Petite SectioN	24
Classe 6	Grandes Sections	28
Classe 7		28
	TOTAL	180

Isabelle PARIS
Directrice de l'École Maternelle Lamartine

ECOLE ÉLÉMENTAIRE
Rentrée 2009/2010

Le 3 septembre 2009, 316 élèves ont regagné le chemin de l'école. Ils ont été répartis dans 14 classes selon des critères pédagogiques. Ces effectifs augmenteront en cours d'année en fonction des nouvelles constructions qui vont bientôt être livrées sur la commune.

De plus, des familles se sont installées provisoirement sur la place des fêtes pour assurer les travaux sur la ligne SNCF; de nouveaux élèves ont ainsi été accueillis depuis le mois de novembre, et resterons scolarisés dans notre commune jusqu'en mai 2010.

Une nouvelle Inspectrice de l'Education, Mme BRUNO Evelyne a pris ses fonctions à Tournan en Brie, nous lui souhaitons la bienvenue sur notre secteur.

Trois AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) sont employées pour assister certains élèves au sein de leur classe ou auprès des élèves de CLIS.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) vient renforcer notre équipe éducative par 2 maîtres spécialisés, ainsi que par une psychologue scolaire.

Par contre, nous sommes toujours en attente d'un EVS (Emploi Vie Scolaire) en remplacement de Mme Laplanche, et aucun médecin scolaire n'est actuellement rattaché au secteur de Rozay.

L'anglais est enseigné depuis mi-septembre pour les CM1 et CM2, et depuis les vacances de la Toussaint, des cours d'allemand sont assurés dans les CE2 par Mme Arnaud professeur au collège.

Une vingtaine d'élèves du CP au CM2 bénéficient de cours de Portugais les jeudis de 16h30 à 18h30 dans le cadre de l'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine.

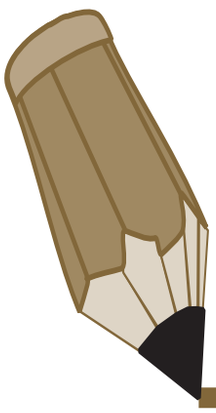

L'Aide Personnalisée est poursuivie pour les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissages, ponctuelles ou durables. Elle se fait sur la base du volontariat des familles. Elle a lieu du lundi au jeudi de 11h30 à 12h10.

Lors du salon d'art, les élèves ont eu la joie de découvrir les talents des peintres et sculpteurs. Ils ont beaucoup apprécié la démonstration et les explications du travail du vitrail.

Le vendredi 23 octobre s'est déroulé le 1er cross de l'école élémentaire. Du CP au CM2, les élèves s'étaient entraînés à la course d'endurance. Encore un grand bravo à tous les participants.

Depuis début décembre, pour les élèves de CM1, un cycle d'initiation à la pétanque se déroule en partenariat avec le club de pétanque de Verneuil. Je tiens à remercier M Pasek pour son investissement dans le projet.

C'est donc une année scolaire déjà bien remplie, dont le premier trimestre vient de s'achever et qui a vu les enfants partir en vacances avec des paillettes plein les yeux dans l'espoir de rencontrer le Père Noël.

Bonne fin d'année à tous.

Martine BOISSELLE
Directrice de l'Ecole Elémentaire J.Jaurès

CONSEIL RÉGIONAL

SUBVENTIONS Equipements Energies Renouvelables

Le Conseil Régional Ile de France propose des subventions aux particuliers qui font l'acquisition d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables pour leur résidence principale en Ile de France.

Investissements éligibles aux aides de la région

Sont éligibles aux aides de la région les investissements suivants :

- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Système Solaire Combiné (SSC)
- Capteurs solaires photovoltaïques (PV)
- Pompe à chaleur géothermale sur nappe ou à capteurs verticaux ou horizontaux
- Toitures terrasses végétalisées. (TTV)

Montant des subventions régionales

Barème des subventions pour les équipements cités ci-dessus

- Chauffe-eau solaire individuel (CESI) : aide forfaitaire de 800 € sur la main-d'œuvre
- Système Solaire Combiné (SSC) : aide forfaitaire de 1300 € sur la main-d'œuvre
- Capteurs solaires photovoltaïques (PV) : aide forfaitaire de 1300 € sur la main-d'œuvre
- Pompe à chaleur géothermale sur nappe ou à capteurs verticaux ou horizontaux : aide forfaitaire de 1300 € sur la main-d'œuvre
- Toitures terrasses végétalisées (TTV) : subvention de 45 € par m^2 de toiture

Le financement ne pourra pas être cumulé avec d'autres aides régionales.

Vous pouvez bénéficier en plus d'un crédit impôt pour ces installations (à l'exception des toitures végétalisées). Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec votre centre des impôts pour obtenir les informations nécessaires.

Vous êtes intéressé :

Renseignez-vous à l'Espace Particuliers de la Région au 01 53 85 76 52

* Mardi de 14h à 17h
* Mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h
* Jeudi de 9h à 12h

Vous pouvez contacter la Région par courriel : **energie@iledefrance.fr**

Vous pouvez télécharger le dossier « demandes d'aides » sur :

www.iledefrance.fr/aides/environnement

CONSEIL GÉNÉRAL

Covoiturage

Le Conseil Général de Seine-et-Marne lance cette année un site internet de covoiturage:

www.covoiturage77.fr

L'objectif est de permettre aux Seine-et-Marnais, d'effectuer des déplacements plus économiques et plus respectueux de l'environnement.

Il suffit de s'inscrire en ligne, de déposer une offre de transport ou une demande de trajet.

Vous trouverez sur le site une " écocalculette " vous permettant d'évaluer le coût par personne en fonction de la distance, du prix du carburant et de la consommation du véhicule.

Les avantages tels que, la réduction du temps et des frais de transport, les économies d'énergie, la baisse de la pollution, l'amélioration des problèmes de circulation et de parking ne sont pas négligeables, pour les particuliers mais également pour la collectivité dans son ensemble.

COMMUNIQUÉ DU CAUE 77

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne

Dans le cadre de sa mission pour la qualité du cadre de vie de notre département, le CAUE77 rappelle qu'un architecte conseiller est à la disposition des administrés qui rencontrent des problèmes dans le cadre de la construction ou de la réhabilitation.

Pour toute consultation, vous pouvez prendre rendez-vous au 01.64.03.30.62.

E mail : caue77@wanadoo.fr

CAUE77 : 27, rue du Marché - 77120 COULOMMIERS

TELETHON 2009

2 819 € collectés à Verneuil

C'est le samedi 5 décembre que s'est déroulé le TELETHON organisé par la municipalité et le Comité des fêtes.

Comme l'an dernier son fil rouge a consisté à effectuer une boucle de 5 km en ville en course à pied, à vélo , en roller, ou en trottinette . Sur la route, la sécurité était assurée par l'association ACBARS.

Cette année, les organisateurs le MACADAM et le CVL de Verneuil avait pour objectif de battre le record de l'an dernier et de dépasser la barre fatidique des 1 000 km. En fin de journée , l'objectif était atteint puisqu'en cumulé les sportifs du jour avaient parcouru 1 238 km malgré la pluie!

Les petits footballeur de l'USMV ont également participé à un cross de 1km dans le parc de la mairie sous une pluie torrentielle . Bravo et merci à tous ces sportifs !!!

Durant la matinée, les membres du Comité des fêtes ont sillonné les rues de notre village en faisant du porte- à-porte pour vendre des brioches au profit du TELETHON.

Un atelier de fabrication de brioche était installé toute la journée sur le parking de Leader Price.

Le Conseil municipal des jeunes s'était lui aussi mobilisé .Il a organisé à un lâcher de ballons sur le plateau d'évolution accompagné de la Fanfare Verneuillaise et a proposé également de participer à un atelier maquillage dans la salle des fêtes.

Dans l'après-midi ce sont les « Not'en folie » qui sont venues pousser la chansonnette.

Durant toute la journée,l'association « des vieux enfants » a assuré le reportage photographique de chaque activité et a vendu les photos au profit du TELETHON

En fin de journée, « l'Harmonie » a présenté un concert de ses œuvres préférées.

Cette journée s'est achevée par le spectacle de danse du Foyer rural .

La municipalité remercie tous les membres des associations sportives et culturelles qui ont participé à cette belle manifestation, le Comité des fêtes pour son organisation, le Conseil municipal des jeunes pour son investissement, le service technique de la commune pour sa disponibilité, les membres du 3ème âge qui ont décoré les brouettes, le magasin Leader Price pour ses locaux et la gentillesse des gérants , les boulangeries Verneuillaises pour leur participation .Encore merci à tous !!!

Les Commissions Culture-Loisirs
et Jeunesse et Sports

PÊCHE A LA TRUITE aux Etangs de Verneuil

Le samedi 10 octobre, dès l'aube, malgré un ciel menaçant, de nombreux pêcheurs ont répondu présent à la 2ème édition de pêche à la truite.

L'après-midi ensoleillé a permis de nombreuses prises dans une ambiance conviviale. Nous espérons que tous les participants ont passé une agréable journée, même si le repas a été servi un peu tard à cause d'un groupe électrogène très capricieux. Veuillez nous en excuser.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps 2010 pour une prochaine journée de pêche.

En vous remerciant

Le Comité des Fêtes

WOLVES BASKET CLUB

En ces jours d'hiver, de vent et de froid, les Wolves Basket Club vous invitent à venir partager un moment de détente lors des matchs qui se jouent à domicile, car nous avons besoin de vous pour soutenir nos équipes de basket ball. Alors, rendez-vous tous les samedis à partir de 19 H 30 pour voir jouer l'une de nos équipes. Venez nombreux les encourager!

Merci à tous ceux qui ont soutenu notre club en apportant un peu de leur temps afin que tous puissent jouer au basket-ball dans les meilleures conditions.

En attendant de vous voir près des terrains, l'équipe sportive ainsi que la direction vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Info club 06 12 64 68 33

MACADAM

Il est encore temps de nous rejoindre pour cette année sportive. Nous courons pour le plaisir d'être ensemble.

Rendez-vous :

Les lundis et mercredis à 19h00 • Les samedis à 9h00
au parking de la maternelle.

Contact : Luc 06 19 40 72 62

HARMONIE VERNEUILLAISE

Dimanche 29 novembre a eu lieu le concert annuel de l'harmonie. Elle nous a ravis par un programme varié : La soupe aux choux, un medley d'ABBA, la musique du film d'animation Les Simpson ...

L'ensemble de clarinettes a joué "La sarabande" d'Haendel et "Le jazz et la java" de Claude Nougaro.

La remise des diplômes a clôturé cet après-midi musical.

FANFARE

Le samedi 21 Novembre dernier, les musiciens de la Fanfare Municipale ont célébré Cécile, leur Sainte patronne.

A cette occasion ils ont offert un concert très apprécié des spectateurs venus nombreux les applaudir.

Monsieur le Conseiller Général, Monsieur le Maire et les Adjoints leur ont remis les récompenses :

Diplôme des 2 ans d'assiduité

ANDURAND Thomas	MAZARIN Kelly
GUILLOT Charles Pierre	DE TEMMERMANN Lucie
GUILLOT Jean Baptiste	LEBOUCQ Tess

Médaille fédérale des 5 ans

MARTINET Hugo

KRIER Nicolas

Nous vous informons par avance de notre prochaine animation :

SOIREE CHOUCROUTE

le samedi 13 Mars 2010

23ème SALON D'ART

19 artistes ont exposé leurs œuvres du 15 au 18 octobre 2009.

Lors du vernissage, le samedi 17 octobre, il a été remis 3 récompenses:

1er prix : Mr TULISSO pour sa sculpture du musicien (le violoniste)

2ème prix : Mr RUBALO pour son tableau "parfum"

3ème prix : ENNA pour son tableau "la porte bleue"

Durant les 2 jours d'ouverture aux écoles, les élèves et les collégiens sont venus nombreux à l'exposition. Les enfants et les adolescents ont pu voter pour leur œuvre préférée et attribuer

le prix du foyer rural à Mr TULISSO pour sa sculpture : l'aigle.

Nous avons eu la grande chance d'avoir une démonstration de Mr LECUYER, maître verrier, tout au long de la journée du vendredi, qui a fait une introduction/démonstration de son art : le vitrail. Il a su intéresser et passionner nos enfants en partant de la question "pourquoi le vitrail a-t-il été créé ?" jusqu'à expliquer les différentes techniques de création : au plomb ou par la méthode Tiffany. En fin de démonstration, les enfants ont pu poser leurs questions.

Ce 23ème salon étant mon dernier salon, je souhaiterais remercier les personnes m'ayant aidé dans la recherche, la création et le déroulement de ce salon:

- Mr le Conseiller Général : Mr André BERQUIER qui m'a conseillé pour les premières expositions.
- Mme HAMON Nadine qui m'a précédé pour les expositions. Elle a su m'insuffler le virus de l'art.
- Mme MILLESQUE Cathy qui m'a suivi et épaulé sur ces 4 salons.
- Mme PLASTRE Brigitte qui m'a aidé dans la partie administrative, technique et dans l'organisation du vernissage.
- Mmes ROBICHE Catherine et GONDOUIN Véronique pour leur soutien et aide dans le déroulement du salon.

Je terminerai en remerciant tous les artistes pour leur confiance car sans eux il n'est pas possible de s'évader.

Olivier VENTRE
Foyer Rural

AMICALE DES FLEURS

Vide Grenier du 13 septembre 2009

CLUB DE LA 3e JEUNESSE

L'Assemblée Générale du club aura lieu le :

Samedi 9 janvier 2010
Salle Lamartine à 15H

Le paiement de la cotisation annuelle (20 €) aura lieu sur place.
A l'issue de la réunion, nous partagerons la galette des rois.

Contacts : Denise GERBER ☎ 01 64 06 07 02
Thérèse ROUSSELLE ☎ 01 64 06 28 65

VOYAGE EN ARDÈCHE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants de Verneuil l'Etang ont organisé les 2, 3 et 4 juin 2009 un magnifique voyage en Ardèche.

Nous avons été hébergés dans un hôtel restaurant à Orgnac L'Aven dans un cadre sympathique. Le beau temps nous a accompagné tout au long de notre séjour, ce qui nous a permis de nous restaurer en terrasse sous une tonnelle ombragée. Sur le site d'Orgnac même, nous avons pu visiter une grotte préhistorique et de belles randonnées nous ont permis d'admirer des villages typiques.

Il y eut aussi la visite d'une ferme produisant de la lavande et manufacturant les produits dérivés à savoir des parfums et des huiles essentielles.

Nous avons pu admirer aussi la dextérité d'un de nos camarades lors de la visite d'une nougaterie alors qu'il participait à la fabrication de confiseries.

C'est, les yeux émerveillés par ces différentes visites, que nous avons regagné la Seine-et-Marne.

Le président
S. WIACEK

NOT'EN FOLIES

Je vous informe de la création de notre association "Les Not's En Folies" le 30 septembre 2009.

Notre nouveau spectacle s'intitule "Le Club Agadou" que vous pourrez apprécier dès le mois de mai 2010 :

Solers : samedi 29 mai 2010 à 20 h 30

Verneuil L'Etang : vendredi 4 et samedi 5 juin 2010 à 20 h 30.

Josiane
Présidente

« LES VIEUX ENFANTS »

Après notre participation au Forum des Associations début septembre, notre association a organisé sa première journée "Retrouvailles Verneuillaises" le samedi 3 octobre 2009 avec :

* une exposition de photos, cartes postales, et documents divers retraçant le passé du village dans la salle des mariages,
* une exposition de voitures anciennes dans le parc de la mairie
* une aire de pique nique avec ventes de casse-croûtes,
* des démonstrations de danses de salons, par la troupe « CAP LATINO » (cap.latino@free.fr), nouvelle activité proposée par le Foyer Rural.

L'animation musicale a été assurée tout au long de l'après-midi par Mr HUSSON, accordéoniste. Sa prestation s'est terminée par la célèbre musique "Ah le petit vin blanc" au moment du verre de l'amitié offert par la municipalité, en fin de journée.

Cette journée a été l'occasion pour certains, de rejoindre notre association à titre de "membres honoraires". Ils seront ainsi informés régulièrement sur nos diverses actions.

A l'occasion d'une semaine thématique organisée par LA POSTE, du 16 au 21 novembre, nous avons eu le plaisir de prêter quelques affiches de notre exposition, à la Directrice de l'Etablissement.

L'association a participé au Téléthon 2009. Nous avons photographié les participants, en groupes, à chaque départ de courses. Les photos ont ensuite été mises en vente tout au long de la journée. Le bénéfice de cette vente a été reversé au profit de l'AFM.

Si vous souhaitez nous contacter, nous tenons une permanence tous les samedis matin de 10h à 10h30 à la salle de l'association (à gauche de la Bibliothèque).

Nos coordonnées :
vieux-enfants@orange.fr
Tél. : 06 50 85 66 21

Notre mini-site express :
http://monsite.orange.fr/vieux-enfants

Annick MULLER
Présidente

BIENVENUE A LA POSTE

Du 16 au 21 novembre, s'est tenue l'opération « Bienvenue à La Poste » dans tous les établissements postaux de France. La Poste de Verneuil l'Etang a reçu ses clients toute la semaine dans un esprit festif. Décorations, badges de bienvenue, exposition de photos, exposition de bijoux et présentation des produits postaux ont été l'occasion d'un dialogue entre les postiers et leurs visiteurs.

L'équipe de La poste de Verneuil avait choisi de mettre en avant sa commune. Pierrette Lherm, guichetière et habitante de Verneuil, a donc pris contact avec l'association verneuillaise « *Les vieux enfants* » pour leur proposer de mettre à l'honneur leur exposition. Cette collection de photos anciennes de Verneuil l'Etang retrace l'histoire de la commune au début du siècle dernier. L'exposition est restée dans la salle du public du bureau du 16 au 28 novembre. Les visiteurs surpris dans un premier temps de cette opération, ont pris le temps d'admirer et commenter l'exposition.

Les agents du bureau de poste en ont profité pour faire connaître le nouveau lot d'enveloppes pré-affranchies illustrées par des photos de sites seine et marnais prestigieux ainsi que le livre « Seine-et-Marne » éditée uniquement pour La Poste.

Le vendredi, les guichetiers, la conseillère financière, et la directrice du bureau ont accueilli leurs clients avec café, jus de fruit et gâteaux. C'était l'occasion de faire connaître quelles sont les évolutions de La Poste : Banque postale, Internet et produits pour les professionnels.

L'objectif de ces semaines d'accueil est d'être en relation avec les clients de manière différente. Déjà au mois d'octobre, l'équipe avait fait remplir un questionnaire pour un projet de co-construction « postiers-clients ». Les résultats de ce questionnaire serviront de base à une réorganisation du bureau de poste de Verneuil l'Etang au premier trimestre 2010.

Laurence LOIRET
Directrice d'Etablissement

LE SEXTANT

Le Centre Communal d'Action Sociale élargit son offre de services grâce au concours du SEXTANT

Les demandes d'aides traitées par le service social de la mairie (CCAS) sont de plus en plus complexes et variées. Afin de pouvoir y répondre le plus complètement possible, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a signé une convention avec l'association « Le Sextant ». Cette association apporte un soutien aux personnes qui rencontrent des difficultés d'ordre juridique, social ou médical. Elle les aide dans les démarches à entreprendre et dans le suivi de leur dossier.

Le Sextant sera sollicité par le service social, au cas par cas et aussi souvent que nécessaire. Ce partenariat permettra d'élargir l'offre de services du CCAS et d'orienter les demandeurs vers les structures compétentes. Nous espérons pouvoir ainsi apporter une réponse adaptée aux situations les plus difficiles. En contrepartie de ces services, une subvention annuelle sera versée au Sextant.

Christine TOUALY
CCAS

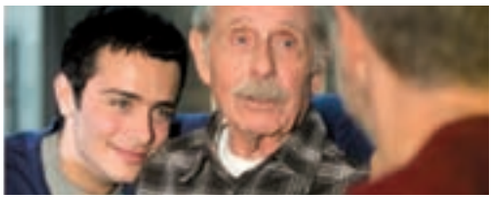

TELEASSISTANCE

Vous ou l'un de vos proches vivez isolé ? La téléassistance médicalisée à domicile vous permet de rester en contact 24h/24 avec une équipe de professionnels prêts à intervenir en cas d'urgence.

Depuis le début de l'année 2009, un service de téléassistance médicalisée est proposé aux Verneuillais (*). Pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou titulaires d'une carte d'invalidité d'au moins 80%, le coût de l'abonnement peut être pris en charge par la mairie. L'aide est dégressive en fonction des ressources du foyer fiscal. Il n'y a pas de frais d'installation à prévoir et la mise en place du service est rapide.

Si vous êtes intéressés, il convient de venir au service social de la mairie pour remplir un dossier. Le matériel et le suivi sont proposés par Fil bleu (groupe Axa assurances).

Depuis le 01/01/2009, 7 personnes de Verneuil utilisent ce service.

Les habitants de l'intercommunalité CCBC peuvent bénéficier de ce service et s'inscrire à la mairie de Verneuil. Le tarif de base (tarif préférentiel mais sans participation communale) leur sera appliqué.

Christine TOUALY
CCAS

Communiqués de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne

Suite à une nouvelle organisation de travail pour le SERVICE MEDICAL, les assurés sociaux et les professionnels de santé doivent désormais adresser leurs documents à une adresse postale unique :

SERVICE MEDICAL

Elsm 77 - 77605 MARNE LA VALLEE Cedex 03

L'Assurance Maladie propose aux assurés sociaux différents modes de contact pour suivre leurs remboursements, connaître les démarches à effectuer, retirer des formulaires ou encore consulter le paiement de leurs indemnités journalières :

-le site Internet **www.ameli.fr**
-le téléphone au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
-le courrier à l'adresse postale unique :

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE SEINE-ET-MARNE
77605 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 03

Afin que les dossiers soient traités dans les meilleurs délais, il est important qu'ils soient libellés à cette adresse

Partenariat entre la CNAV Ile-de-France et l'Union Régionale des Associations de Conjoints survivants, de Veuves et Veufs Ile-de-France

Convention signée le 22 juin 2009

Ce partenariat repose sur :

Des dispositifs d'échange d'informations et de réflexions sur les besoins locaux afin :
- de déterminer les actions de prévention à développer en faveur des retraités fragilisés par la perte de leur conjoint (informations et orientations administratives et sociales, propositions d'accompagnement du retraité, cellules d'accueil et d'écoute, etc.),
- d'améliorer les réponses apportées à ces derniers.

Des démarches communes ou concertées auprès de partenaires potentiels afin :
- d'organiser des campagnes d'information vis-à-vis des institutions (rédaction de communiqués, organisation de réunions communes, mise à disposition de supports à destination des professionnels…)
- de développer des outils de communication à destination des retraités (création de plaquettes d'informations sur les démarches à effectuer, le rôle des cellules d'accueil et d'écoute…)

Communiquer son changement d'adresse

Les retraités franciliens de la Caisse nationale d'assurance vieillesse qui déménagent en cours d'année, doivent signaler leur nouvelle adresse le plus rapidement possible. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

En début d'année, la CNAV Ile-de-France indique par courrier à ses 2 millions de retraités, la somme devant figurer sur leur déclaration de revenus pré-remplie.
Or, chaque année, 50 000 courriers reviennent avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ».
Les personnes qui ont oublié de communiquer leur nouvelle adresse et qui souhaitent vérifier leur déclaration de revenus sont alors contraintes de téléphoner à la CNAV au dernier moment.
Pour éviter cette situation d'urgence, la CNAV insiste pour que les retraités signalent leur changement de domicile le plus rapidement possible.

Par courrier postal en précisant le numéro de retraite :
CNAV
75951 Paris Cedex 19

Ou par Internet :
www.changement-adresse.gouv.fr

Aide aux retraités fragilisés

La CNAV peut missionner au domicile des retraités souffrant d'une légère perte d'autonomie un professionnel qui va évaluer leurs besoins.
Les personnes fragilisées en raison de leur état de santé, de leur isolement etc peuvent ainsi bénéficier d'un Plan d' Actions Personnalisé, incluant diverses aides : aide aux courses, aide à l'amélioration de l'habitat, atelier mémoire…

La Cnav peut prendre en charge le financement d'une partie de ces prestations.

Les conditions pour bénéficier de cette évaluation globale :

∞ avoir au moins 55 ans et percevoir une retraite de la Cnav à titre principal,
∞ résider en Ile-de-France,
∞ ne pas percevoir : l' APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie),
l' ACTP (Allocation Compensatrice pour Tierce Personne)
la prestation de compensation.

Des démarches simplifiées :

Il suffit d'envoyer à la Cnav l'imprimé « Demande d'aide au maintien à domicile » disponible auprès des agences retraite, mairies, CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), structures d'aide à domicile etc. ou par téléphone au 0821 10 12 14 (0,09 €/m).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Déclaration des forages à usage domestique

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique **doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.**

Qu'est ce qu'un forage à usage domestique?

Il s'agit d'un puits ou forage destinés à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire les prélèvements destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations dans la limite des quantités d'eau réservées à la consommation familiale. **En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1000 m³ d'eau par an.**

Obligation de déclaration:

- **Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.**
- Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Comment et où faire sa déclaration ?

Pour déclarer un ouvrage de prélèvement d'eau, puits ou forage à des fins d'usage domestique, il suffit de remplir un formulaire **Cerfa 13837-01.**

Le formulaire peut être retiré auprès de la mairie ou via le site internet

http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr.

Une fois rempli, ce formulaire est à déposer auprès de **la mairie de la commune concernée**, qui vous remettra un récépissé faisant foi de votre déclaration.

Quand déclarer ?

Pour les ouvrages conçus à partir du 1er janvier 2009, la déclaration est réalisée en deux temps:

- ***1ère étape*** : Dépôt à la mairie du formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un ouvrage, minimum un mois avant le début des travaux.
- ***2ème étape*** : **Actualisation de la déclaration initiale** sur la base des travaux qui auront été réellement réalisés, dans un délai maximum d'un mois après la fin des travaux. Ce formulaire est accompagné des résultats de l'analyse de la qualité de l'eau lorsque celle-ci est destinée à la consommation humaine (article R132-1 du code de la santé publique).

Pour les ouvrages existants

Une seule déclaration est nécessaire. Elle reprend les éléments relatifs à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui. Tous les ouvrages existants devront être déclarés **au plus tard le 31 décembre 2009**.

Pour plus de renseignements consulter le site :

www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

A.D.S. Petit

Assistance Dépannage Service

INSTALLATION - TRANSFORMATION - DÉPANNAGE

CHAUFFAGE • PLOMBERIE • SANITAIRE • RAMONAGE

Contrat entretien de Chaudière GAZ / FIOUL

• ENERGIES RENOUVELABLES
Agréé Qualisol

5 bis, rue du Paradis 77720 AUBEPIERRE
Tél. : 01 64 06 50 54 - Fax : 01 64 06 87 33

rvtp
RÉSEAU VOIRIES TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

" ET VOS EXTÉRIEURS DEVIENNENT UN LIEU DE VIE "

Ferme de La Motte - Route de Melun
77580 COUTEVROULT
Travaux de VRD - travaux extérieurs - Collectivités ou Particuliers

Tél. : 01 60 04 98 26 - Fax 01 60 42 21 11

La Niflette

RESTAURANT TRAITEUR
Cuisine traditionnelle
37,rue de la Gare
77390 VERNEUIL L'ÉTANG
TÉL : 01 64 06 29 28 - FAX : 01 64 06 11 75

Aux boucles de jade

Coiffure mixte et junior - Du mardi au samedi avec ou sans rdv.
01 64 06 30 67
Technique L'ORÉAL - REVLON
Centre Commercial ATAC
77390 VERNEUIL L'ÉTANG
SIRET 451 064 216 00018

Céline Création
Créateur Bijoutier Joaillier
Transformation, Réparations, Bijoux or et argent sur commande
Show Room Bijoux Fantaisies
11 rue de la gare / 77390 Verneuil l'étang
01 64 06 40 39/ 06 16 23 78 37
celinecreation@wanadoo.fr

OUVERTURE:
Mardi, Mercredi, Samedi
14h 00 à 18h30
Jeudi et Vendredi
9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h30

SUR RENDEZ-VOUS.
Rachat de vos bijoux en OR, en ARGENT, Munie d'une pièce d'identité valide.

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

4, rue du Puyfourcat - Zone artisanale
77670 VERNOU LA CELLE/SEINE
Tél. : 01 60 74 92 99
Fax : 01 64 23 18 08
E-mail : bruzzo@vetra.fr

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Pour VENDRE,

LOUER,

ou GERER votre bien immobilier,

Adressez-vous au N°1 de tous les classements

www.orpi.com

CHAUMES EN BRIE – Face à la mairie

01.64.06.04.80

ALPHA T.P.

TRAVAUX PUBLICS

1, rue Léonard de Vinci - BP N° 106

Z.I. La Haie Passart - BP 106 - 77253 BRIE-COMTE-ROBERT CEDEX

Tél. : 01 64 05 29 66+ - Télécopie : 01 64 05 82 01

RCS MELUN B 327 880 779

CTM BUREAUTIQUE

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ

Canon

SHARP

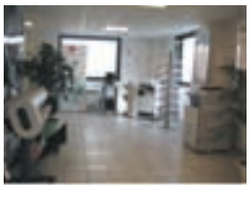

VENTE –LOCATION –SAV

NEUF-OCCASION-RECONDITIONNE

PHOTOCOPIEURS-TELECOPIEURS

IMPRIMANTES-CONSOMMABLES BUREAUTIQUES

SIÈGE SOCIAL : 34, RUE RAOUL DAUTRY 77340 PONTAULT COMBAULT - **Tél. 01 64 43 91 92** - Fax : 01 64 43 99 33

Internet : www.ctmbureautique.fr - E-mail : ctmbureautique@wanadoo.fr

SAS AU CAPITAL 37500 € - RCS MELUN B 382 778 611 - SIRET 382 778 611 00030 - CODE APE 516 G - TVA FR 84 382 778 611